

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

Les peines du purgatoire

Les principales peines du purgatoire sont la privation de Dieu et le supplice du feu, le même, dit St Thomas, que celui de l'enfer.

“ Je vis, dit sainte Brigitte, s'ouvrir devant moi un lieu sombre et formidable, et il y apparut une fournaise ardente. *Au-dessus de la fournaise*, l'âme dont j'avais entendu le jugement : elle était revêtue comme d'un corps, les pieds attachés à la fournaise. Or, la flamme montait vers elle avec une force terrible, de sorte que ses pores semblaient des veines ouvertes d'où jaillissaient le feu : de ses mains tendues violemment vers les pieds, décollait une poix ardente : l'aspect de sa peau était d'une laideur repoussante et il s'en exhalait une puanteur repoussante. Et j'entendis crier cinq fois : malheur ! et un déluge de larmes accompagnait ces cris.

Alors l'ange me dit : Cette fournaise est l'enfer. *Au dessus de la fournaise est la plus grande peine du purgatoire*. L'âme que vous y voyez souffrir les ardeurs d'un feu dévorant, et en même temps les rigueurs d'un froid extrême. Elle est plongée dans des ténèbres profondes, assourdie par d'effroyables clameurs, dévorée de soif et de faim, couverte de honte et de confusion, épouvantée par d'horribles images de démons.”

Semblables supplices doivent suffire pour nous inspirer une extrême compassion des âmes qui les endurent, nous engager à prier pour elles, et nous faire travailler à les éviter.

L'HOTEL-DIEU DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS DE QUÉBEC

ET

LES COMMUNAUTÉS HOSPITALIÈRES**VII****La première Supérieure**

Il est toujours difficile d'écrire l'histoire contemporaine d'une manière impartiale et de porter un jugement, sur les personnes et les événements, qui soit accepté favorablement par les lecteurs, parcequ'alors ces lecteurs, nourrissant des préjugés pour ou contre ce qu'on leur dit, n'aiment point à changer l'opinion qu'ils se sont formée sur les personnes et les choses dont on leur parle. C'est la difficulté que j'aurai à surmonter dans ce chapitre.

Les fondatrices de l'Hôpital du Sacré-Cœur avaient à leur tête une religieuse douée d'un grand esprit d'initiative et voulant le progrès sous tous les rapports. Elle avait de plus un cœur généreux et compatissant qui la portait naturellement à faire tous les sacrifices, à braver tous les obstacles, à tout entreprendre enfin lorsqu'il s'agissait de rendre service aux malheureux affligés. Aussi donna-t-elle bientôt après son arrivée à la nouvelle fondation des preuves de son aptitude pour les affaires, de son énergie et de ses goûts pour les entreprises. Avec son caractère fortement trempé, qui avait quelque chose de viril, auquel répondait bien un extérieur noble et digne d'une véritable abbesse, elle semblait être dans son élément lorsqu'elle avait à conduire des travaux propres à jeter bien d'autres dans le découragement. Les obstacles, les objections, les oppositions ne l'effrayaient jamais; toutes ces tracasseries au contraire semblaient activer son désir de réussir et son inaltérable persévérance.

Malheureusement quand elle avait conçu un plan elle ne savait pas douter, et par conséquent elle ne croyait pas devoir consulter, ce qui pourtant est toujours important et souvent même nécessaire, surtout dans les affaires graves et nouvelles. Elle n'écoutait que son zèle, et son désir de réussir l'engageait souvent à opposer aux objections qu'on lui faisait des raisons

quelquefois peu admissibles, mais à son jugement convenables et péremptoires.

C'est ainsi que, malgré des conseils opposés à ses vues, elle a pu engager la communauté presque naissante du Sacré-Cœur à jeter prématurément les bases d'une nouvelle fondation, parcequ'elle y voyait, disait-elle, beaucoup de bien à faire dans l'avenir. Les grands et nombreux travaux faits, commencés ou projetés ne suffisaient pas à sa dévorante activité et à son zèle ardent. Elle voulait faire le plus de bien possible à la pauvre humanité souffrante; mais son cœur sensible et son amour pour les malheureux étaient plus grands que les moyens sur lesquels elle pouvait raisonnablement compter.

On a beaucoup critiqué, lors de la crise financière dont je viens de parler, la conduite de cette première Supérieure de l'Hôpital du Sacré-Cœur. Après avoir admiré son courage et donné les plus grands éloges aux succès de ses entreprises et des travaux qu'elle a su mener à bonne fin, on est tout à coup tombé dans l'excès contraire. On l'a consurée et blâmée avec exagération, parce qu'elle ne s'est pas assez mise en garde contre certains conseils intéressés qu'elle a reçus et qui ont fait fondre sur sa communauté les malheurs dont j'ai parlé dans le chapitre précédent, qui ont abreuvé ses derniers jours d'un immense chagrin qui a abrégé le cours de sa vie et avancé l'heure de sa mort. et enfin parce qu'elle a oublié de joindre toujours la prudence à la simplicité de la colombe.

C'est toujours la même histoire répétée: on admire le succès et on jctte la pierre au travailleur entreprenant qui ne réussit point et on le délaisse.

Il y a longtemps qu'un poète de Rome a dit :

"Donec eris felix multos numerabis amicos;

"Tempora si fuerint nubila, solus eris."

Tant que vous serez heureux vous compterez beaucoup d'amis :

Si les temps deviennent mauvais, on vous laissera seul. (*Ovide*)

Je ne veux pas entreprendre de justifier ici tout ce qu'a fait la première Supérieure de l'Hôpital du Sacré-Cœur, ni prétendre qu'elle ne s'est pas trompée; mais je crois qu'on pourrait appliquer, à son égard, et bien à propos, les paroles qu'on prête au Pape Innocent XII lorsqu'il eut condamné le livre des *Maximes des Saints* de Fénelon, à la sollicitation trop empressée et trop passionnée de Bossuet :

“ Si Fénelon a péché par trop d’amour pour Dieu, Bossuet a péché par trop peu d’amour pour son prochain. ”

D’ailleurs, *humanum est errare*, c’est le propre de l’homme de se tromper, et les religieuses n’en sont pas plus exemptes que ceux qui les critiquent. Et puis, y en a-t-il beaucoup dans le monde qui ne se trompent pas ? Sans doute, on ne peut pas approuver les erreurs, n’importe où on les trouve ; mais au moins tâchons donc d’avoir la charité de supposer de bons motifs à ceux qui se trompent, s’il n’y a pas évidence du contraire, et surtout si la vie sainte de ces personnes et le but louable qui les fait agir leur donnent un droit particulier à cet acte de bienveillance. Et puis enfin, qui donc peut se croire en droit de jeter la première pierre à toutes ces bonnes et charitables personnes qui ne travaillent que pour le plus grand bien des autres ? Sont-ce ces hommes qu’on regarde comme bien habiles à conduire leurs affaires propres, et quelquefois les affaires publiques, et qui cependant se trompent dans leurs calculs de manière à étonner tout le monde ? Sont-ce ces amis du *statu quo*, ou du *far niente* des Italiens, qui n’entreprennent rien, n’ont jamais pu construire, ni faire construire un hangar ou même une cabane à sucre, mais qui se réservent le rôle le plus facile à remplir critiquer ?

Soyons justes et pardonnons facilement les erreurs que peuvent commettre les personnes qui ont le courage de vouloir et d’entreprendre de faire ce qui est grand, par conséquent difficile, et souvent impossible au plus grand nombre.

Pour juger enfin convenablement les fondateurs ou les fondatrices des œuvres ou des maisons destinées à produire le bien, il ne faut pas s’arrêter à considérer uniquement les quelques écarts dans lesquels il leur est presque impossible de ne pas tomber, mais il faut aussi, et surtout, tenir compte des travaux qu’ils ont faits et des difficultés qu’ils ont eues à surmonter pour donner à leur fondation l’impulsion et l’élan nécessaires pour la faire grandir et progresser. Alors on porterait des jugements plus équitables en général et on serait, en particulier, plus charitable et plus indulgent pour la mémoire de la première Supérieure de l’Hôpital du Sacré-Cœur.

L’ABBÉ CHS. TRUELLE,
Chapelain.

(A suivre.)

Causeries sur le spiritisme

Les doctrines spirites sont diaboliques comme leurs auteurs. La somme de ces doctrines est une mythologie qui ne le cède en rien aux mythologies diaboliques du Paganisme. Un simple coup d'œil sur ces doctrines va nous le démontrer.

Le spiritisme rejette la très sainte Trinité, et quant à l'unité de Dieu, il l'accepte sous bénéfice d'inventaire. Il prétend que les méchants, tout aussi bien que les bons, sont assurés du bonheur éternel. Par conséquent, pas d'enfer.

Il pervertit le concept de la béatitude finale promise par Dieu aux observateurs de sa loi. Pour lui, cette béatitude n'est pas autre chose qu'une félicité naturelle ou un état d'impeccabilité, qui permettra de se perfectionner toujours davantage.

Le spiritisme nie absolument la divinité de Jésus-Christ. Sa venue est une bagatelle indifférente ; le calvaire, un cas d'erreur judiciaire ; la fondation de l'Eglise n'est rien, non plus que les sacrements. La papauté, le clergé et les institutions chrétiennes sont pour lui des faits humains qui ont leur racine dans la superstition.

Pour avilir la nature humaine, le spiritisme a inventé la machine du *périsprit*, que l'on définit : une enveloppe, une sorte de corps fluide, vaporeux, diaphane, impondérable, qui est le type de la forme humaine.

Ajoutons à toutes ces erreurs la métempsycose ou la réincarnation des esprits qui, avec armes et bagages, passent d'un corps dans un autre, d'une vie à une autre, d'un astre à un autre, et l'on aura une dernière preuve que les doctrines spirites sont véritablement diaboliques.

(A suivre.)

Pensées

“ Qui ne fait pas de dépenses inutiles trouve toujours moyen de faire les dépenses nécessaires.”

“ Qui ne perd pas une minute a toujours le temps de faire tout ce qu'il doit.”

“ L'école a pour but de faire un bon chrétien qui aille au ciel.”

Controverse

Je ne puis accepter les commandements de l'Église; c'est bien assez des commandements de Dieu.

R. 1° Les commandements de l'Église sont indirectement les commandements de Dieu, puisque Jésus-Christ a dit : " Si quelqu'un n'écoute pas l'Église, regardez-le comme un païen. "

2° L'Église tient la place de Dieu auprès de nous. Donc, il faut lui obéir comme à Dieu,

3° L'Église est une société. Or, dans toute société il y a droit de commander d'un côté et devoir d'obéir de l'autre.

4° Nier à l'Église le pouvoir de commander, c'est nier l'Église elle-même. Violier les commandements de l'Église est un aussi grand péché que violer les commandements de Dieu

A propos d'inconséquence

Mgr d'Orléans de la Motte, évêque d'Amiens, au siècle dernier, fit un jour une bien jolie réponse à une dame qui lui exposait ses inquiétudes sur l'usage du fard. Les casuistes qu'elle avait consultés, n'étaient pas d'accord, comme il arrive souvent.

" Je vous entends, madame, dit finement le prélat; les uns vous l'interdisent absolument et vous paraissent bien sévères, je le crois; les autres vous le permettent sans difficulté, et vous les trouvez bien relâchés, cela est juste. Pour moi qui aime qu'en toute chose on garde un juste milieu, je vous permets d'en mettre d'un côté. "

Il ne manque pas de gens dont les idées, les paroles, les actes ne sont pas moins singuliers que le visage vermillonné sur une seule joue. Ils sourient à droite et puis à gauche; ils disent oui et non sur le même sujet à deux pas de distance; ils sont pour vous et contre vous; ils sourient d'un ceil et pleurent de l'autre.

Si encore ces inconséquences n'étaient jamais funestes, mais seulement risibles.

Au cours d'astronomie

Professeur : Quelle est la distance du soleil à la terre ?

Ecolier : Environ 37 millions de lieues.

Professeur : Comment avez-vous trouvé ce chiffre ?

Ecolier : Enorme.

Professeur : Merci du renseignement ! Je vous demande sur quels calculs il est basé, et veuillez immédiatement mesurer cette distance.

Ecolier : Monsieur le Professeur, épargnez-moi, je vous en prie, une fatigue que je ne pourrais certainement pas supporter.

JOB

(Suite.)

O mon Dieu, ne me condamnez pas sans me montrer pourquoi vous me jugez avec cette rigueur. Vous paraît-il bon de m'accuser injustement, d'opprimer l'œuvre de vos mains, et de favoriser ainsi le dessein des impies ? Non, sans doute. D'un autre côté, vous n'avez pas vous des yeux de chair qui voient le dehors sans pénétrer l'intérieur des âmes. Vos années ne sont pas courtes comme celles de l'homme pour que vous vous hâtiez de punir nos moindres offenses. Vous savez que je ne suis point un impie, et personne ne peut me soustraire à votre puissance. Comment se fait-il donc que vous m'avez ainsi précipité dans l'abîme, moi que vous avez façonné de vos mains ? Souvenez-vous que vous m'avez pétri comme l'argile, vous avez fortifié mes membres, vous les avez couverts de peau et de chair, vous m'avez insufflé la vie, et votre miséricorde a pris soin de mon âme. Bien que vous cachiez ces souvenirs au fond de votre cœur, je sais pourtant que vous ne les oubliez pas. Si j'ai commis quelque faute, dont vous avez différé quelque temps de me demander compte, pourquoi ne souffrez-vous pas que je m'en purifie aujourd'hui ? Non ; si j'ai vécu dans l'impiété, malheur à moi ! et si j'ai vécu selon la justice, je n'en dois pas moins courber la tête sous le poids de l'opprobre et de la douleur. Si je me redresse, vous tombez sur moi comme un lion furieux pour m'accabler de

tourments inouïs. Ah ! pourquoi ne suis-je pas mort en naissant, avant qu'un regard humain se fût reposé sur moi ! J'aurais passé du sein de ma mère au sépulcre, et personne ne se serait douté de mon existence. Et puisque peu de jours me séparent de cette tombe à laquelle j'aspire, laissez-moi respirer un peu, avant que je m'enfonce sans retour dans la région des ténèbres, au sein du chaos et de l'éternelle horreur."

Ainsi parla Job. Cette région des Limbes où les âmes des justes descendaient après la mort, où il faudrait passer presque une éternité en attendant le Rédempteur promis, cette région, ou plutôt cette prison, lui paraissait préférable à cette terre abreuvée de ses larmes.

Loin d'attendrir ses amis, cette réponse de Job excita leur animosité. Parlant à son tour, Sophar ne craignit point de lui demander s'il suffit de discourir longtemps pour avoir raison, et de mentir pour réduire au silence ses interlocuteurs. "Tu te dis pur devant Dieu, ajouta-t-il, et tes discours te paraissent irréprochables. Or si Dieu consentait à découvrir les secrets de sa sagesse et les mystères de sa loi, tu comprendrais que tes malheurs sont loin d'être proportionnés à tes crimes. Ne sais-tu pas qu'il est impossible de sonder les profondeurs d'un Dieu plus grand que la terre, plus vaste que les mers, dont l'œil pénètre la vanité de l'homme et discerne toutes ses iniquités ?" Ayant ainsi, comme ses compagnons, affirmé sans preuve la culpabilité de Job, il l'exhorta comme eux à reconnaître ses fautes. Dieu lui pardonnerait à cette condition, et le rétablirait dans son premier état.

Job leur rendit mépris pour mépris. "Vous vous croyez donc, dit-il, les seuls sages de la terre, et vous vous imaginez peut-être que la sagesse mourra avec vous. Je n'ignore rien de ce que vous savez, et Dieu vous reprochera d'avoir tourné en dérision la simplicité du juste." Alors, s'attaquant à leurs faux arguments il poursuit : "N'est-il pas évident que les tentes des brigands regorgent souvent de biens, alors même que leur audace provoque Dieu à la vengeance ? Vous m'objectez les proverbes des anciens, mais si les anciens acquièrent la prudence, Dieu seul est vraiment sage, Dieu seul sait pourquoi il envoie des calamités qui atteignent les bons et les méchants ; pourquoi il ôte parfois la sagesse aux juges, la force aux rois, la sainteté aux prêtres, la science aux vieillards ; pourquoi il répand le mépris sur les

princes, ruine ou relève les nations, égare les chefs dans des sentiers perdus, où, comme des gens ivres, ils tâtonnent dans les ténèbres, sans pouvoir se retrouver.

“ Je vois ces faits, et j'en cherche la cause. C'est pourquoi je m'adresse au Tout-Puissant, qui seul peut me les révéler. Quant à vous, artisans de mensonges, vous propagez des dogmes pervers. Si vous voulez paraître sages, vous ferez bien de garder le silence. Est-ce que Dieu a besoin d'être défendu par vos mensonges ? Avocats sans impartialité, pensez-vous lui plaire en faisant bon marché de mon droit, ou croyez-vous le tromper par vos vains artifices ? Lui-même vous condamnera pour avoir vengé sa cause par des moyens injustes, et vos arguments s'évanouiront comme la poussière. Taisez-vous donc et laissez-moi proclamer ce que mon esprit me suggère. Quand Dieu achèverait de me perdre, je défendrai ma cause devant lui. Sans doute, l'hypocrite ne trouve point grâce à ses yeux mais je ne crains rien. S'il consent à me juger, je suis sûr d'être trouvé juste.

“ O mon Dieu, ôtez cette main qui m'écrase, et dissipez mes terreurs ; puis, citez-moi à comparaître devant vous, et je vous répondrai. Faites-moi connaître mes iniquités, dites-moi en quoi j'ai péché. Pourquoi me cacher votre visage et me traiter en ennemi ? Pourquoi vous acharner contre une feuille que le vent emporte ? Vous lancez contre moi de cruels arrêts, vous m'imputez des erreurs de jeunesse, vous épiez mes démarches et jusqu'aux traces de mes pas.

“ Et voilà que je tombe en pourriture, comme un vêtement rongé par les vers ! D'ailleurs l'homme, né de la femme, vit peu de temps, au milieu des misères sans nombre. Il naît et disparaît comme la fleur des champs, comme l'ombre fugitive. Et c'est contre ce chétif que votre colère s'allume, c'est moi que vous châtiez sans pitié ! L'homme est sorti d'une source impure : qui le rendra pur, si ce n'est vous ? Ses jours sont courts, ses années sont comptées : laissez-le donc en repos jusqu'à l'heure de la délivrance. L'arbre coupé peut reverdir et pousser de nombreux rejetons : mais l'homme mort, pareil au lac qui perd ses eaux, ne revient point à la vie. Volontiers j'irais me cacher dans les Limbes en attendant que passe votre colère, si vous m'assignez un jour où vous vous souviendrez de moi. Mais encore une fois l'homme mort peut-il revivre

sur cette terre ? Oh ! dans ce cas j'attendrais, pendant la durée de l'épreuve, l'heure de ma transformation, le moment où vous me tendriez votre droite. Mais non : vous scrutez tous mes actes et notez toutes mes offenses, si légères qu'elles soient. La montagne finit par s'écrouler, le rocher roule au fond du précipice, la pierre se creuse sous la goutte d'eau, le rivage cède au courant du fleuve : ainsi périssent peu à peu les espérances de l'homme. Vous ne l'avez affermi que pour l'abattre et le transporter, après une vie de chagrins et de douleurs, dans cette région ténébreuse où il ignorera jusqu'au sort de ses enfants."

Job avait soutenu contre ses amis qu'il était malheureux bien qu'innocent, et que souvent l'impie prospère ici-bas malgré son impiété. Rien de plus vrai, mais que peut la vérité la plus évidente contre le préjugé ? Dans un second entretien, les amis de Job se montrèrent plus obstinés que jamais dans leurs idées. Violent et emporté, Eliphaz commença par reprocher à Job de parler en l'air, de rendre la prière inutile, d'enseigner le blasphème, enfin de se croire plus sage même que Dieu. Evidemment si le Seigneur ne vient pas à son secours, c'est qu'il l'éloigne par ses discours pervers. Après cette invective, il argumenta de nouveau contre la prétention de Job à l'innocence. " L'homme peut-il se dire immaculé, le fils de l'homme se proclamer juste ? Parmi les saints de Dieu, personne n'est à l'abri de la chute, et les cieux mêmes ne sont pas purs à ses yeux : à plus forte raison l'homme souillé, qui boit l'iniquité comme l'eau." L'argument ne porte pas, car Job avait avoué maintes fois qu'aucun homme n'est parfaitement pur devant l'ieu. Il se disait exempt de crimes, non de fautes légères.

Eliphaz entreprend ensuite de réfuter l'affirmation de Job sur la prospérité des impies. Comme toujours il s'appuie sur l'autorité des sages. Voici, d'après lui, leurs maximes :

" L'impie s'enorgueillit tous les jours de sa vie, mais le nombre de ses amis est incertain. Des cris sinistres ne cessent de retentir à ses oreilles ; partout il voit des embûches, partout la lueur du glaive, partout les ténèbres d'où l'on ne revient pas. Il craint de manquer de pain, il voit se lever le jour de l'adversité ! La terreur l'assiège comme un roi prêt à livrer bataille.

" Il a étendu la main contre Dieu, il s'est raidi contre le Tout-Puissant, il a couru sur lui la tête haute, il s'est couvert de son

bouclier. Son visage était vermeil, son corps gras et robuste. Il bâtissait au milieu des ruines des cités somptueuses, des palais au milieu des décombres.

“ Mais sa prospérité n'avait point de racines. Ses richesses ont disparu ; le feu du ciel a dévoré ses rejetons ; le souffle de la colère divine l'emportera. Aussi se désespère-t-il, ne croyant pas pouvoir racheter ses fautes. Il périra avant le temps, comme la vigne qui perd ses bourgeons, l'olivier qui laisse tomber sa fleur. Sa famille s'éteindra, le feu dévorera ses tentes. Aussi l'impie conçoit l'iniquité et enfante le crime, d'où sortent les fruits amers. ”

Ces proverbes sur le malheur des impies, justes dans leur généralité, ne contredisaient en rien l'affirmation de Job sur la prospérité de certains criminels et, par conséquent, ne prouvaient pas que Job fût criminel parce qu'il était malheureux. Aussi, voyant qu'ils tournaient dans le même cercle et qu'il n'y avait rien à espérer d'eux, Job les traita de “ consoleurs importuns, ” et les pria de cesser ces stériles entretiens.

Dans l'état d'anéantissement où je suis s'écria-t-il, les rides de mon visage déposent contre moi, et mon corps exténué devient mon accusateur. Dieu semble grincer des dents contre moi et me lancer des regards de vengeance. Mes ennemis me donnent des soufflets et se rassasient de mes souffrances, car le Seigneur m'a livré en leur pouvoir. Lui-même m'a saisi dans mon opulence et m'a mis en pièces. De ses flèches il m'a percé les flancs, il m'a fait blessure sur blessure. Alors je me suis revêtu d'un cilice, j'ai couvert ma tête de cendres, j'ai tant pleuré que mes joues se sont gonflées par mes larmes, et que mes yeux se sont couverts d'un voile. Tous ces maux, je les ai soufferts sans que ma main fut coupable, alors que j'offrais à Dieu des prières sincères. O terre, ne bois pas mon sang, n'étouffe pas mes cris : de ce que j'affirme j'ai un témoin au ciel, un garant sur les hauteurs. Vous m'insultez, ô beaux parleurs ! mais mes larmes montent vers Dieu, vers ce Dieu à qui je demande de plaider avec moi, comme l'homme plaide avec son semblable.

“ Il est temps, car mes jours vont finir, et je vais entrer dans un sentier dont on ne revient plus. Je vais exhaler mon dernier souffle, il ne me restera que le tombeau. O mon Dieu, je n'ai point péché et cependant mes yeux se consomment dans les

larmes. Rendez-moi donc témoignage, mettez votre main dans la mienne à la face de mes ennemis. Voyez comme leur esprit s'est éloigné de la sagesse, comme ils se servent de mes malheurs pour appuyer leurs inepties. Justifiez-moi, et les bons seront dans la stupeur, l'innocent s'élèvera contre l'impie, le juste persévéra dans sa voie, l'homme pieux redoublera de courage.

Job n'espérait plus que dans une intervention divine. Quant au bel avenir que ses amis lui promettaient s'il reconnaissait ses fautes, il leur demande si ce n'est pas une plaisanterie : Me voici à bout de forces, tous les projets que j'ai pu former s'évanouissent et vous voulez faire de cette nuit le jour, et que, dans ces ténèbres, j'attende la lumière ! J'ai beau attendre, je me sens descendre dans l'abîme, j'y établis ma couche, je dis à la pourriture : " Vous êtes mon père, " et aux vers du tombeau : " Vous êtes mes frères et mes sœurs ! " Où donc est mon espérance, où donc l'avenir que vous entrevoyez ! Je m'enfonce dans les profondeurs du sombre séjour, sans savoir si j'y trouverai le repos. "

Dans cette réponse, Job n'avait pas fait la moindre allusion au sophisme d'Eliphaz, tiré des punitions que Dieu inflige aux méchants. Baldad y revient, accusant Job de ne pas vouloir comprendre que le châtimement suppose toujours le péché. Il préférerait traiter ses contradicteurs de gens stupides et d'esprits bornés, puis se plaindre et se démener comme si sa ruine allait entraîner celle de l'univers. Or Job a beau dire, ajoutait-il d'un ton plus affirmatif que jamais, " la lampe de l'impie s'éteindra, la flamme de son foyer cessera de briller, sa tente restera dans les ténèbres. Ses pas seront entravés, ses desseins ruinés, ses pieds pris dans un filet. La terreur l'assiégera, la faim épuisera ses forces ; la maladie, ce premier-né de la mort, rongera ses membres. On enlèvera les biens qui remplissaient sa tente, et le monarque à qui rien ne résiste, la mort, le foulera sous ses pieds. Alors des étrangers habiteront la tente de celui qui n'est plus. Ses racines sècheront, ses branches périront, son souvenir disparaîtra de toutes les mémoires, son nom même ne sera plus prononcé. Ni fils, ni descendant, ni héritier quelconque sur cette terre. En apprenant son malheur, les contemporains frémiront, les générations futures resteront dans la stupeur. Tel est le sort réservé à l'impie qui méconnaît son Dieu. "

(A suivre.)

Bibliographie.

“ Le Mois du Rosaire ” sanctifié par la méditation. Ouvrage traduit de l'espagnol par l'abbé Thiveaud, chanoine honoraire et curé de Saint-Jacques de Bergerac. Volume in-18 de 164 pages, édité par H. et L. Casterman, Éditeurs Pontificaux, Tournai, Belgique.

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à la chapelle des Sœurs de la Charité, Québec, le 11 ; à St-Martin, le 13 ; à Ste-Louise, le 15. Les Pères du premier Concile de Montréal ont érigé avant de se séparer, une admirable lettre pastorale sur la *presse*, que nous regrettons de ne pouvoir publier. Elle traite des devoirs et des abus de la *presse*, des droits de l'Église, de l'État et des devoirs des fidèles à l'égard de la *presse*. Nous en recommandons la lecture à tous ceux qui pourront se la procurer, et nous attirons l'attention, en particulier, sur les photographies du journal menteur, mal renseigné, colporteur de scandale, mercantile, immoral, politique, servile, irréligieux et propagateur de l'impiété. Il n'est pas plus permis de recevoir ces journaux que de les publier. — Plusieurs journaux ont dénoncé la correspondance de “ Blaye ” sur les écoles séparées. Nous les en félicitons. — Les Anglais protestants de Montréal, sont partis en guerre de religion et de race à propos de patronage. Bien qu'ils n'aient droit qu'à deux juges sur les dix que compte la Cour Supérieure de Montréal, ils en ont quatre et ne sont pas encore contents. Ils regrettent le bon vieux temps où sur treize juges de la Province de Québec, ils en avaient huit. Nous applaudissons au langage des journaux en cette circonstance. Le seul moyen de mettre à la raison l'élément protestant fanatique, c'est de lui accorder juste ce qui lui appartient. — Le Suprême Conseil du rite Écossais Ancien et Accepté, 33^{me} degré, a décidé, dit le “ Trifluvien, ” à une réunion tenue ces jours derniers à Montréal, de nommer trois délégués qui iront en *mission fraternelle* à Winipeg. Ils vont sans doute plaider la cause des écoles catholiques auprès de Greenway.

Le Parlement de Québec est en session depuis le 30 octobre.

Puissent nos députés ne pas oublier qu'ils sont convoqués pour travailler, et non pour lavarder inutilement en Chambre ou ne rien faire.— Mgr Blais est parti pour Rome, samedi dernier. Mgr des Trois Rivières vient d'adresser à ses diocésains une Lettre pastorale concernant les biens temporels et les œuvres diocésaines, dont tout le monde peut profiter.— M. P. M. Sauvalle fait maintenant partie de la rédaction du "Monde," de Montréal, et M. C. E. Langlois, de la "Liberté," de Ste Scholastique, est devenu rédacteur de la "Patrie," que M. Laurier vient de désavouer comme organe du parti libéral.

ROME.— Son Éminence le cardinal Rampolla, secrétaire d'État de Sa Sainteté Léon XIII, a revêtu l'habit du Tiers-Ordre de saint François. Son Éminence a tenu à être reçu dans la famille franciscaine le même jour où l'évêque de Limoges inaugurerait les fêtes du Centenaire de saint Antoine et du Congrès franciscain de Limoges. — On sait déjà que le Pape Léon XIII, est depuis longtemps Tertiaire franciscain. — Les congrégations romaines prennent comme d'habitude leurs vacances à partir du 1er octobre, pour ne rouvrir les bureaux qu'à la Saint-Martin. Toutes les affaires à traiter restent donc en suspens pendant environ six semaines. — La Bibliothèque Vaticane a été rouverte après les vacances habituelles d'été; et, dès ce jour les gens d'étude, les savants de tous les pays s'y sont rendus en grand nombre pour reprendre leurs travaux. A cette mine intarissable on voit accourir tous ceux qu'y attirent les recherches historiques dont le Pape est le premier à favoriser la lumière. — Léon XIII adresse une lettre au monde catholique pour protester contre les fêtes organisées à Rome le 27 septembre par les révolutionnaires italiens. Le Saint-Père dénonce les vexations auxquelles il est en butte de la part des sectes révolutionnaires, et demande aux catholiques de secouer le joug de la Franc-maçonnerie, sinon il prévoit des ruines plus grandes. — Le traditionnel et périodique miracle de la liquéfaction du sang de saint Janvier a eu lieu à Naples le 19 septembre. Léon XIII a adressé aux Archevêques des États-Unis une lettre qui ne recommande guère les congrès des religions.

HONGRIE.— Les évêques de Hongrie viennent de rédiger une lettre collective au sujet de la récente institution du mariage civil dans leur pays.

Ils rappellent d'abord aux fidèles qu'il n'existe d'autre

mariage que le sacrement de mariage, que tout chrétien se contentant de la cérémonie civile est regardé par l'Église comme vivant dans un coupable concubinage.

Les évêques ajoutent :

En accomplissant les formalités voulues par la loi, vous devrez n'avoir qu'une pensée et un but : pourvoir votre mariage des conséquences et des effets civils indispensables ; *vous n'aurez pas l'idée que vous allez par là conclure le mariage lui-même.*

FRANCE. — Neuf supérieurs généraux de grandes congrégations d'hommes, autorisées, ayant ensemble environ 840 maisons en France, et comptant de 13 à 14 000 religieux ; dix-sept supérieurs généraux de congrégations d'hommes, non autorisées, ayant ensemble 238 maisons, et plus de 40 monastères d'hommes, formant ensemble plusieurs milliers de religieux, ont adopté l'attitude passive.

Quant aux congrégations et monastères de religieuses, dans trente-sept diocèses, elles ont adopté à l'unanimité l'attitude passive ; dans huit diocèses, cette attitude a été adoptée à la presque unanimité, et, dans onze diocèses, la moitié des congrégations a également adopté l'attitude passive.

Dans vingt-quatre diocèses, les congrégations de femmes se sont réservées, ou le silence a été fait.

De sorte que, dans trois diocèses seulement, la soumission a été adoptée à l'unanimité, et dans un diocèse à la presque unanimité. — Le R. P. Le Doré, supérieur général des Eudistes, vient de publier un écrit intitulé : attitude passive des congrégations religieuses en présence de la loi d'abonnement, que nous signalons à nos lecteurs. Il traite d'une manière magistrale les quatre points suivants : Que voulons-nous ? Pourquoi le voulons-nous ? Quelles difficultés s'opposent à nos résolutions ? Enfin, qu'avons-nous à faire ? — Le chapitre général des Pères Trappistes a déclaré que, comme Français, comme Catholiques et comme religieux, ils ne peuvent payer spontanément la taxe d'abonnement.

Le vénérable M. Delpech a été remplacé, le 1er juillet dernier, comme Supérieur du Séminaire des Missions-Étrangères de Paris, par M. Armbruster, ci-devant Supérieur du Séminaire de Bièvres. — Le ministère Ribot a été renversé. Un autre ministère maçonnique va lui succéder et le programme des sectes ne sera pas oublié. — La *Savoyarde*, c'est le nom de la plus belle des cloches de France, offerte à la basilique du Sacré-Cœur à Montmartre par les diocèses de la Savoie.

Cette cloche a été fondue à Annecy, chez MM. Paccard, depuis près de trois ans. Il a fallu tout ce temps pour l'achever, la polir, la ciseler et en faire le bijou superbe qui vient d'arriver à Paris, et a été hissé mercredi matin au sommet de Montmartre.

Cette cloche pèse 18 835 kilog., non compris le battant de fer forgé, qui seul pèse 847 kilog. et l'anse de fer doux qui doit fixer ce battant, pèse 87 kilog. Elle a près de 4 mètres de hauteur et une circonférence de plus de 10 mètres.

Il a fallu 11 paires de bœufs plus 3 chevaux pour transporter cette masse de bronze des ateliers de MM. Paccard à la gare d'Annecy. Et quand elle est arrivée à Paris ; il a fallu 28 chevaux pour la transporter de la gare du Nord à Montmartre.

Cette cloche donne le *contre-ut*. Elle a un son grave et puissant mais fort harmonieux. Et quand le battant de fer frappera ses flancs, les vibrations, qu'on entendra dans un rayon de 40 kilomètres, se prolongeront pendant près de 8 minutes.

C'est un chef-d'œuvre. Pour en faire don à Paris, il a fallu une souscription qui a donné 65 560 francs.

Avec les frais de transport et la mise en placé, la *Savojarde* aura coûté tout près de 100 000 francs.

ANGLETERRE. — La lâche manifestation organisée par le gouvernement italien contre la Papauté, à Rome même, n'a point passé sans protestation chez les Anglais.

A Londres même, à Chisurk, un *meeting* qui se composait, pour les deux tiers au moins, de protestants, s'est tenu pour flétrir cet attentat indigne d'une nation civilisée.

Voici le texte des résolutions qui ont été votées par le *meeting* :

1° L'assemblée proteste contre la célébration publique du 25^e anniversaire de l'entrée des troupes piémontaises dans la cité sainte de Rome et de l'occupation des Etats pontificaux par un pouvoir usurpateur, et offre à Sa Sainteté ses condoléances ;

2° L'assemblée est d'avis que l'inauguration de la statue du traître Garibaldi n'est pas seulement une insulte au Saint-Siège, mais une injure qui mérite d'être condamnée par la chrétienté entière ;

3° Elle espère que les gouvernements civilisés du monde prendront les mesures nécessaires pour délivrer le Saint-Père de la situation indigne à laquelle il est réduit par un pouvoir usurpateur.

L'assemblée a aussi voté une protestation contre la colonie italienne, qui avait imaginé de donner un banquet gras le samedi des Quatre-Temps, pour célébrer, par une orgie de viande, la fête de la Révolution italienne.